

ACTION URGENTE

SHADI SADR LIBÉRÉE SOUS CAUTION

La militante des droits humains Shadi Sadr a été remise en liberté sous caution le 28 juillet. On ignore les chefs d'accusation retenus contre elle, mais il semble que son arrestation est liée aux activités de défense des droits humains qu'elle a menées à la suite de l'élection présidentielle controversée.

Shadi Sadr, avocate et journaliste, a été libérée au bout de onze jours de détention, après avoir versé une caution de 500 millions de rials (environ 35 500 euros). Elle avait été arrêtée arbitrairement le 17 juillet par des agents en civil des forces de sécurité.

Amnesty International suivra l'évolution de sa situation et interviendra de nouveau en sa faveur si nécessaire.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.

Ceci est la première mise à jour de l'AU 193/09 (MDE 13/076/2009). Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE13/076/2009/fr>



ACTION URGENTE

SHADI SADR LIBÉRÉE SOUS CAUTION

Informations complémentaires sur l'AU 193/09, MDE 13/080/2009, 30 juillet 2009

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

